

CONVOCAATION

Objet: Formation Initiateur Fédéral Aviron 2019

Dates et lieux : Samedi 02 et Dimanche 03 février 2019 à la Maison Régionale des Sports

Maison Régionale des Sports : 2 avenue de l'Université 33400 TALENCE

Restauration : A la charge des stagiaires. Restaurants à proximité des lieux de formation.

Destinataires :

Candidats Initiateur Fédéral (27)

1	BESSAGUET	Bastien	LIMOGES CN	15	IWEINS	Mathéo	LIBOURNE CN
2	BIREAU	Grégoire	LIBOURNE CN	16	JEANDIE	Johanne	LIMOGES CN
3	BOURGEOIS	Jérôme	LIMOGES CN	17	LAPALU	Pauline	CLAOUEY AV
4	CAPET	Aurélié	ROUFFIAC AC	18	MANES	Oriane	LIBOURNE CN
5	CORNUT	Joséphine	LIBOURNE CN	19	MASSON	Valentin	LIBOURNE CN
6	COSTA	Christelle	ROUFFIAC AC	20	MAUVAIS	Florian	LIBOURNE CN
7	DUBOIS	Gabrielle	LIBOURNE CN	21	MEYNARD	Alban	LIBOURNE CN
8	DUINAT	Thomas	UR YOKO	22	PAGE	Jean-Michel	LIBOURNE CN
9	DULAUROY	Patrick	CHATELLERAULT SN	23	PEYRONNET	Lucile	BORDEAUX EN
10	EGELE	Alice	LIBOURNE CN	24	POLI	Marie Jeanne	UR YOKO
11	FAURE	Jean-Pierre	LIBOURNE CN	25	POZZI	Michel	CLAOUEY AV
12	GARCIA	Alice	LIBOURNE CN	26	RIAULT	Lubin	LIMOGES CN
13	GOUDIN	Rachel	LA REOLE AS	27	STEVENS	John	BAYONNE AV
14	HOSSEIN	Mekkaoui	LIMOGES CN				

Formateurs (5)

1	ASSEMAT	Bruno	Arbitre Ligue	4	LE BARREAU	Robin	Cadre ETR
2	CREPU	Yoann	TSR Nv-Aquitaine	5	MOTRON	Pierre	Arbitre Ligue
3	DELVAL	Charles	Entraîneur National				

La formation fédérale Initiateur 2018-2019 est organisée par la Ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron.

La formation proposée est gratuite.

Les frais de déplacements et d'hébergement éventuels sont à la charge des candidats.

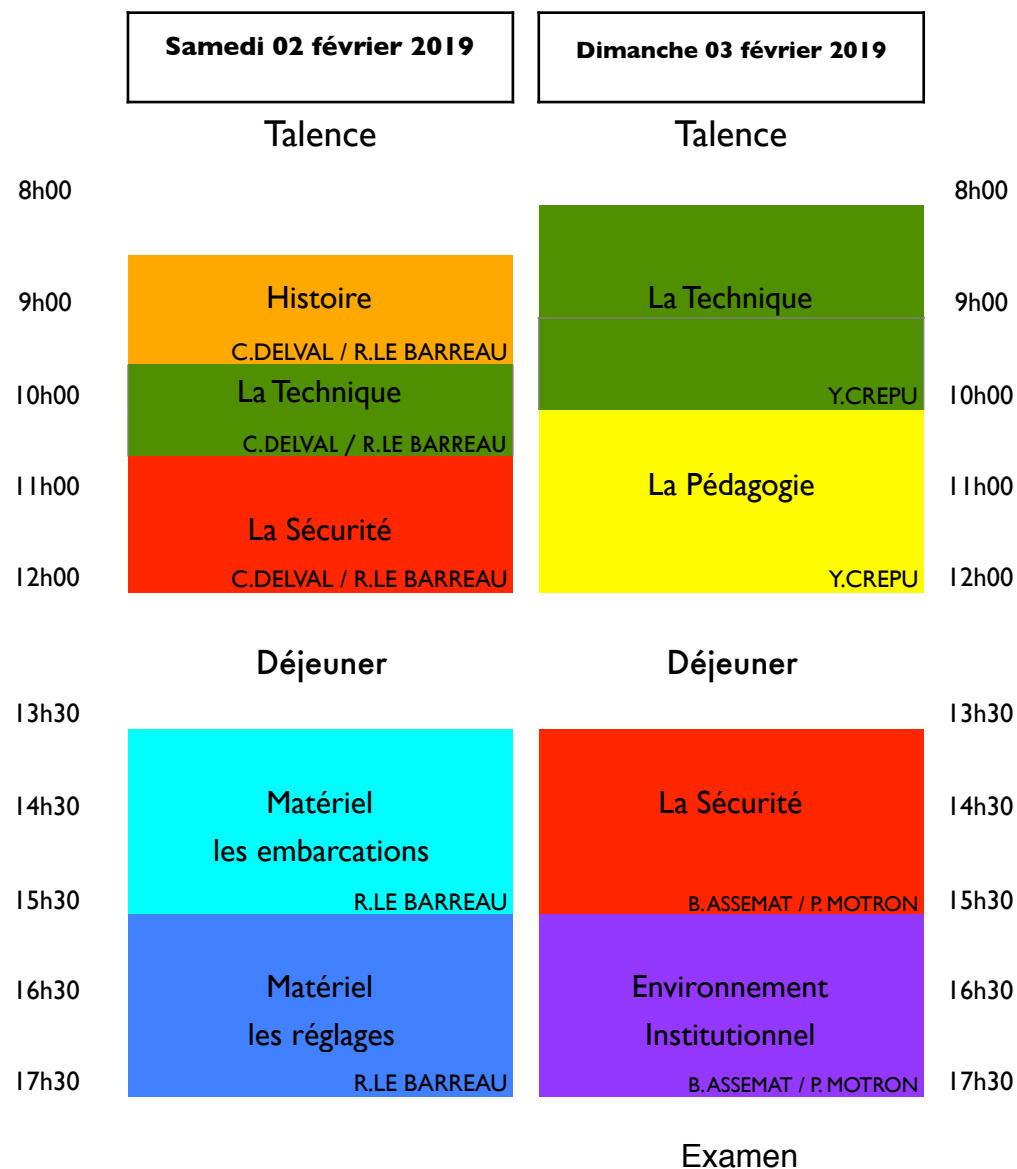
Les candidats doivent se munir du livret de formation INITIATEUR avant l'entrée en formation :

http://pf.avironfrance.fr/index.php?option=com_virtuemart&Itemid=7

En cas de non-participation prévenir sans délais Charles DELVAL au 06 47 98 69 32.

Charles DELVAL
Coordonnateur Régional de Formation

Emploi du temps de la formation INITIATEUR 2019 Nouvelle-Aquitaine



Évaluation

Pour valider son diplôme, le candidat doit :

- ✓ Obtenir au minimum 30 points sur 40 au questionnaire.
- ✓ Avoir participé à la mise en place et à l'encadrement de 5 séances pédagogiques (attestation du tuteur)

Pédagogie: 5 séances en club avec un tuteur. Retour des séances pédagogiques obligatoire.

Examen théorique: Dimanche 03 février 2019

Délibération du jury : Le 29 avril 2019 après réception et validation des fiches pédagogiques.

Envoi des fiches par email à charles.delval@ffaviron.fr ou par voie postale à l'adresse suivante:

DELVAL Charles I, impasse du rucher 33370 TRESSES